

ARRÊTÉ N° C26-06-43

METTANT À JOUR LA LISTE DE L'ARRÊTÉ C24-03-15 FIXANT LA LISTE DES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES COMME MEMBRES DES JURYS DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET CONCOURS ORGANISÉS PAR LE CENTRE DE GESTION DE MAINE ET LOIRE

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 modifiant certaines dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Considérant que les décrets fixant les modalités d'organisation des concours prévoient que les membres des jurys, à l'exception des membres mentionnés à l'article 42 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, sont choisis sur une liste établie chaque année ou mise à jour en tant que de besoins par le Centre de Gestion organisateur ;

Considérant qu'il y a lieu de dresser la liste susvisée pour le département de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C14-11-80 en date du 17 novembre 2014 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C15-08-60 en date du 27 août 2015 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C14-11-50 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C16-11-50 en date du 8 novembre 2016 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C15-08-60 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C17-01-03 en date du 20 janvier 2017 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C16-11-50 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C17-04-15 en date du 6 avril 2017 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C17-01-03 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C17-10-39 en date du 3 octobre 2017 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C17-04-15 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C19-10-34 en date du 15 juin 2019 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C17-10-39 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C22-12-80 en date du 15 décembre 2022 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C19-10-34 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire ;

Vu l'arrêté n° C23-03-13 en date du 30 mars 2023 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C22-12-80 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire.

Vu l'arrêté n° C24-03-15 en date du 25 mars 2024 mettant à jour la liste de l'arrêté n° C23-03-13 fixant la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours organisés par le centre de gestion de Maine et Loire.

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnes susceptibles d'être désignées comme membres des jurys des examens professionnels et concours, en ce qui concerne le Maine et Loire, est mise à jour et arrêtée ainsi qu'il suit :

| Nom Prénom | Fonction |
|---------------------|-----------------------------------|
| ANTOINE Jean-Pierre | Maire de la commune de Courchamps |

| | | |
|-------------------------|---|--|
| BAIN Thomas | Technicien principal de 2 ^{ème} classe- Sictom | Accusé de réception en préfecture 049-284900024-20260601-C26-06-43-AI Date de télétransmission : 02/06/2026 Date de réception préfecture : 02/06/2026 |
| BARRE Amandine | Attaché principal - Département de | Maine et Loire |
| BESSONNEAU Pascal | Technicien Principal De 1 ^{ère} Classe - Mairie De Trélazé | |
| BLUIN Olivier | Technicien principal de 1 ^{ère} classe - Mairie de Rives-du-Loir-en-Anjou | |
| BOISTAULT Fabrice | Chef de service de police – Mairie d’Angers | |
| BOMPAS Jean-Paul | Maire de la Chapelle Saint Laud | |
| BRANCHEREAU David | Ingénieur - CDG 49 | |
| BRUNET Véronique | Attaché Territorial - Mairie de Longuenée en Anjou | |
| CHANDELILLE Céline | Technicien principal de 2 ^{ème} classe - C.C. Baugeois Vallée | |
| CHARRON Véronique | Attaché territorial – Conseil départemental de Maine et Loire | |
| CHEPIS Philippe | Ingénieur principal - Mairie d'Angers | |
| CHERON Jean-Pierre | Attaché territorial - Département de Maine et Loire | |
| CHIHAB Stéfany | Rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe - CNFPT | |
| CLEMENCEAU Philippe | Chef de service de police municipale – Mairie d’Avrillé | |
| COCHARD Jean-Pierre | Maire de la commune Terrearjou | |
| CULLERIER Jean-François | Adjoint au Maire de la Ville de Baugé-en-Anjou | |
| DEBLED Mickael | Agent de maîtrise principal – Mairie de Saint Barthélémy d’Anjou | |
| DELETRE Alain | Conseiller municipal à la ville d'Avrillé, Vice-Président du CDG 49 | |
| DEVILLERS Michèle | Adjointe au Maire de la ville de Bouchemaine | |
| FOULONNEAU Dominique | Technicien principal de 1 ^{ère} classe - Mairie de Briollay | |
| GALLARD Thierry | Maire délégué des Alleuds et 1er adjoint | |
| GERNAIS Florence | Administrateur territorial – Mairie d’Angers | |
| GONNEAU Flavien | Chef de service de police municipale – Mairie de Loire Authion | |
| GOUGEON Johann | Chef de service de police municipal – Mairie d’Angers | |
| GRENAPIN Anne-Hélène | Technicien principal de 1 ^{ère} classe – Communauté de communes du Pays Sabolien | |
| GRIMAUD Sandra | Technicien principal de 2 ^{ème} classe – Département de Maine et Loire | |
| QUERY Tony | Maire de La Ménitrie | |
| GUESDON Sandra | Attaché territorial - Mairie des Ponts de Cé | |
| GUITTET Sébastien | Attaché territorial principal - CNFPT | |
| GUYOT Yves | Ingénieur territorial - Mairie de Candé | |
| HOULÈS Claude | Technicien principal de 1 ^{ère} classe - Mairie d’Angers | |
| LAUBIER David | Directeur du Centre de Gestion de Maine et Loire | |
| LAUPY Johanna | Ingénieur Territorial - Agglomération du Choletais | |
| LEFLAEC Jean-François | Chef de service de police – Mairie de Montreuil-Juigné | |

| | | |
|---------------------------|---|--|
| LEVEQUE Valérie | Maire de la commune de Champthoumery | Accusé de réception en préfecture 649-284900024-20260601-C26-06-43-AI Date de télétransmission : 02/06/2026 Date de réception préfecture : 02/06/2026 |
| MAILLET LEBERRE Catherine | Attaché territorial - Mairie d'Écouflant | |
| MARQUET Elisabeth | Maire de Jarzé, Présidente du CDG 49 | |
| MAUSSION Hervé | Attaché territorial principal - Mairie de Brissac Loire Aubance | |
| MENARD Tiffany | Attaché territorial - Mairie d'Ecuillé | |
| MEREL Thomas | Attaché territorial - Mairie des Ponts de Cé | |
| PELLERIN Katia | Attaché territorial principal - Mairie d'Angers | |
| PERRIN Laurent | Ingénieur hors classe - SYCTOM du Loire Beconnais | |
| PERRIN Muriel | Attaché territorial principal - Mairie de Beaucouzé | |
| PIFFETEAU Luc | Attaché territorial principal - Mairie de La Pommeraye | |
| PINEAU Damien | Attaché territorial principal - Mairie de la Séguinière | |
| PRIOU Suzel | Rédacteur principal de 1ère classe – CCAS d'Angers | |
| RABOUAN Paul | Maire de Cornillé les Caves, Vice-Président du CDG 49 | |
| RENAUDON Véronique | Elu à la commune de Tiercé | |
| ROCHE Denis | Attaché principal territorial - Communauté de communes de Baugeois Vallée | |
| ROCHE Françoise | Attaché territorial principal - Mairie de Montreuil-Juigné | |
| ROLAND Emilie | Attaché territorial principal - CNFPT | |
| SANCHEZ Erell | Ingénieur territorial - Mairie de Baugé | |
| SICARD Matthieu | Technicien principal de 2 ^{ème} classe – Mairie d'Angers | |
| SOREAU Jean-Francis | Technicien supérieur de 1 ^{ère} classe – Mairie d'Angers | |
| SOULIARD Gérald | Chef de service de police municipale – Nantes métropole | |
| STALL Geneviève | Maire de Verrières en Anjou | |
| TARON Patrick | Attaché territorial principal - CCAS de Beaupréau en Mauges | |
| TILLY Nathalie | Attaché territorial principal - Mairie de Bécon les Granits | |
| TONNELIER Franck | Chef de police de police municipale - Mairie de la Baule Escoublac | |
| VENARD Elodie | Rédacteur - Mairie d'Angers | |

Article 2 : Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers, le 1^{er} juin 2026

E. MARQUET
Présidente du Centre de Gestion